CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée. Départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 F't m'l 7:40 am | No 2 F't m'l 7:40 p m
No 1 Fast line 7:15pm | No 4 Lim'd 11 15 a m
No 5 Lim'd 8:10 pm | No 6 F't line 7:55 a m
No 7 coast lim dim.excepté 8.50 am | No 9 coast lim dim.excepté 3:45pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE

No1 Limited. 8:30am | No 2 Lim.ited 7:10pm
No3 Fast Mail 2:30am | No4 ——8 10am

ILLINOIS CENTRAL.

No 23, Local Mail 10:00pm | No 24, Local Mail ..7:00am
No 3, Chicago Limited.....7:30pm | No 4, Chicago Limited.....9:00am
No 2 Lou and Cin limited.....7:30 pm | No 4 Lou and Cin limited 9:00am
No 1 F't mail 9:00 am | No 2 F't mail 6:30 p m
No 1 Lou &Cin9:00am | No 2 Lou &Cin 6:30pm

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Memphis ex 11:30 a m | Memphis ex..4:20pm
Vicksburg ex 5:30 pm | Vicksburg ex 8:20am
Baton Rougeex9:15 am | Baton R'ge ex4:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Tex & Mex ex6:40 p m | Tex & Mex ex9:00 a m
Cal Ex.....7:55 am | Cal ex.....8:20 pm

TEXAS AND PACIFIC.

F't Worth Hot Sp'gs and St L ex 8:15 p m | California ex.8:15 a m

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Du dépôt de la Queen and Crescent rue Pres
Tous les jours excepté dimanche.
No 7.....8:35 am | No 8.....4:00pm
Dimanche excursion
No 5.....6:35 pm | No 6.....7:30 m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Dimanche seulement.
Alger..... 7;35 p m | Alger.....8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.....10 00 am | Alger.....4:0 pm
Samedi et dimanche seulement.
Alger.....10 09 am | Alger.....5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.....9:00 p m | Alger.....8.00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.....9:10 a m | Pour Belair et Shell Beach.....4:10 p m
Dimanche seulement.
De Belair.....7:00 am | Shell Beach 5:30 a m
De Shell B'h 10:02 am | Shell Beach..8:00 am
Shell Beach..7 00 p m | Belair.....5:30 p m
Shell Beach..7:30p m

Les Scrofules, cette infection du système si redoutée, trouvent dans la Salsepareille d'Ayer une guérison radicale.

F. G. HORNBERGER,

318 rue Royale, à deux ilets de la rue du Canal. Il a les Jouets et les Poupées les plus grands et à meilleur marché en ville. Venez les voir et soyez convaincus.
17 déc—6f

FAITS DIVERS.

Température du 16 décembre 1897

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin....54		12
Midi.....68		20
3 P. M.....68		20
6 P. M.....66		19

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures :

MARIAGES—Peter F Brambring, à Nellie Moffit; William V Reinach, à Tillie M Levy; John Paul Pfalz-graf, à Louisa Fleisch; Andrew Antony, à Amélia Dorand; Fernand Délpit, à Ida L Porter; Joseph William Hammel, à Flora M Hurt, Veuve F M Lee; Junius Brittin, à Mary Williams; Richmond James Martinez, à Laura Koen; Frank H Murphy, à Elizabeth Johnsen; J Fred Pierson, Jr., à Susan W Miles.

NAISSANCES—Mmes J Gronet, un garçon; G C Moclair, une fille; G McGehee, un garçon; P Durnin, un garçon; J Bives, un garçon; G Wendling, une fille.

DÉCÈS—Mme Vve H S Cottman, 47 ans, 3711 Prytanée; E Langhetee, 16 ans, 3233 DeSoto; J J Keating, 40 ans, 604 Carondelet; F H Pititpain, 29 ans, Mississippi River; J Fourcade, 40 ans, Chemin de la Métairie; Mme Regina Dreyfus, 85 ans, Infirmerie Touro; Amy Jeannette Montgomery, 4 mois, 3621 Sud Remparts; Rosalia Guiffria, 9 mois, 2372 Constance; Mary Wells, 50 ans, rues Amélia et Howard; Une enfant de Mme Bently, une minute, 1128 Dryades; Louisa Prampin, 37 ans, 618 Constantinople.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District—

Mme J. J. Maxwell vs Vienna Model Bakery Co—action en recouvrement de $390 sur un compte comptant.

Mme Margaret Walker vs Paul Menvoisin, son époux—demande en divorce.

A. L. Johnson vs la ville de la Nouvelle-Orléans—réclamation de $32,520 98 sur des possessions.

Thos Sully vs Mme Fergus Hathorn—procès exécutif de $1600.

Emile Poissenot vs Jos. Reuther—procès en dommages de $10,000.

Les successions de Andrew Eschmann, Catherine Gabb et Isaac Cohen ont été ouvertes.

Cour Criminelle de District

Section A—Juge J. G. Baker.

Condamnations :

Dumas Lafrance—porte d'arme cachée, $10 d'amende ou 5 jours d'emprisonnement.

M. LeBlanc—violation de la loi du dimanche, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Julia Bookton—blessure, 4 mois d'incarcération.

Thos Blunt—larcin, 6 mois de travaux forcés.

Susanne Mitchell—vol avec effraction; 4 mois de travaux forcés.

Trouvé coupable :

Auguste Rouch, actes de violence.

Acquitté :

Aug Knighthawk, détournement.

Section B—Juge J. C. Moise.

Acquittés :

Geo Allen, blessure; F. J. Morris, actes de violence.

Trouvé coupable :

John C. Carter, blessure.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle.

Juge Bazon.

Earl Austin, T. G. McHale—bris de paix; $3 d'amende ou 12 jours d'incarcération.

Maurice Lewis—ivresse et bris de paix; $2 50 d'amende ou 12 jours de prison.

Ma[illegible] G. Bariel, vente de [illegible]; Milford Sojour, Jr., insulte [illegible]

[illegible] Cour Criminelle : [illegible] d'arme cachée; [illegible] Henry [illegible]

Bibliothèque Fisk.

Nous recevons de M. Geo. W. Flynn, secrétaire et trésorier du Conseil de Direction de la Bibliothèque Fisk, les lignes suivantes qui s'expliquent d'elles-mêmes :

M. l'Editeur de l'*Abeille*,

Cher monsieur,

A une réunion du Conseil d'Administration de la Bibliothèque Fisk, il a été

Résolu que les remerciements du Conseil d'Administration de la Bibliothèque Fisk soient envoyées à l'éditeur de l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, en reconnaissance de l'appui qu'il donne à la Bibliothèque.

Procès en dommages.

M. Emile Poissenot à, hier matin, intenté un procès en dommages de $1000, devant la cour civile de district contre Joe Reuther, propriétaire d'une boulangerie, rue Orléans, entre Villeré et Robertson.

M. Poissenot déclare dans sa pétition, que le 20 juin dernier, il travaillait dans la boulangerie Reuther, lorsque celui-ci, l'a renvoyé sous raison valable, le traitant de coquin, voleur et etc, Comme ces épithètes lui ont été adressées devant témoins, Poissenot réclame des dommages de $10.000.

Cour de Circuit des Etats-Unis.

Le juge Pardee a rendu, hier, dans l'affaire de Judah Hart contre la Municipal Ice Co., un décret envoyant T. F. Stewart, fondé de pouvoir de la Southern Ice Machine Co., en possession des coupons qu'il a en main,—570 coupons avec intérêt à 5 pour cent, à partir, soit de juillet 94, soit de janvier 95, soit de janvier et de juillet 90.

L'affaire de la collision Argo-Dumois durant laquelle deux reporters ont perdu la vie, a été appelée également, hier, et les plaidoiries ont commencé.

La Convention de la Presse.

Elle s'ajourne à Omaha, Nebraska.

Hier, devait avoir lieu, comme nous l'avions annoncé, l'ouverture de la Convention de l'Association des Editeurs de l'Ouest. Mais à l'heure dite, l'assemblée était si peu nombreuse, que les quelques personnes qui s'étaient rendues à la séance, ont cru devoir s'ajourner.

Ils se réuniront à Omaha, Nebraska

On attribue ce fiasco à la crainte qu'ont semée partout les maladresses du Bureau de Santé.

Voici les noms des membres présents:

L. E. Bentley, président; L. S. Scott, secrétaire; R. M. White, rédacteur du Ledger, Mexico, Mo.; W. C. Van Cleve, rédacteur du Democrat, Moberly, Mo.; Laissaire Bienvenu, St-Martinville, (La) Messenger; Leonce Sandoz, Opelousas Courier; Mme Olive B. Lee, Period, de Dallas, Tex.; Mme L. S. Scott, Crowley Signal; B. B. Herbert, National Printers' Journalist, de Chicago; Gén. Léon Jastremski, John J. Darrieux, Ant. Doriocourt Jr, New Orleans Courier; J. Y Gilmore, Sugar Planters' Journal; Mme H. C. Smith, New Orleans Medical Journal; J. G. Trimble, Farmerville Gazette; R. J. Chauvin, Algiers Chronicle; Hon. John Dymond, Louisiana Sugar Planter.

Faute de quorum, toute discussion devenait impossible. On a voté l'ajournement dans une ville du Nord. Le choix du comité exécutif s'est porté sur Omaha, Nebraska.

La réunion aura lieu vers le mois de mai, époque où Omaha sera un grand centre d'attraction, à cause de l'exposition qui doit avoir lieu alors en cette ville.

Bureau des Républiques Américaines.

Nous avons sous les yeux le dernier bulletin mensuel du Bureau des Républiques Américaines. C'est une énorme brochure de plus de 150 pages, sans compter la masse d'annonces commerciales, dont beaucoup sont illustrées—en tout, près de 400 pages

Il est rédigé en plusieurs langues—anglaise, espagnole, française; cette dernière partie est surtout considérable et extrêmement intéressante La publication a pour but de resserrer les liens commerciaux qui existent actuellement entre les différents Etats du Nouveau-Monde. C'est une œuvre éminemment utile, dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui font le commerce à l'étranger, quelle que soit leur nationalité.

En faites vous usage?

C'est la meilleure chose pour la chevelure à tous égards. De même qu'aucun homme en y réfléchissant ne peut ajouter un pouce à sa taille, nulle préparation ne peut produire un cheveu. Tout ce qu'on peut faire, c'est de provoquer des conditions favorables à la pousse. Cela s'obtient avec la Vigueur des Cheveux d'Ayer. Elle enlève les pellicules, assainit le cuir chevelu, nourrit le terrain dans lequel les cheveux poussent, et, de même qu'un désert reverdit sous la pluie, ainsi les cheveux repoussent sur une tête chauve quand on en nourrit les racines. Mais il doit y avoir des racines. Si vous désirez que vos cheveux conservent leur couleur primitive, ou bien que vous vouliez rendre ce qu'ont perdu les cheveux gris, faites usage de la

Vigueur des Cheveux d'Ayer.

Grand Jury des Etats-Unis.

L'affaire Olliphant-Clayton.

Le grand jury des Etats-Unis doit se réunir aujourd'hui pour poursuivre l'enquête commencée sur l'affaire Olliphant-Clayton.

Cette enquête a été reprise sur la demande du Dr Olliphant.

Volé.

H. King, un étranger de Cleveland, Ohio, a, hier matin, rapporté à la police qu'il avait été volé d'une somme de $51. Il paraît qu'il se trouvait dans le Club Young Men Social, rue du Canal 195, où il prétend que le vol s'est commis au cours d'une partie de cartes. Jos. Jabraus, un employé du club, a été arrêté par l'agent de police Simone

Bureau météorologique.

Le froid.

Le capt. Kerkam a reçu de M. Moore, à Washington, le télégramme suivant :

Le froid s'étendra sur toute la région nord et ouest de la Louisiane, vendredi matin. Il est possible qu'il y ait de la glace dans la partie nord de la région sucrière. Le temps se refroidira considérablement à la Nouvelle-Orléans et dans les environs, durant la nuit de vendredi.

Washington, 10 décembre 1897

Menaces de pluies locales, ce soir. Vendredi, beau temps probable, froid vif.

Dans le Colorado, le Nebraska, l'Iowa, le Minnesota, la température est au-dessous de 0.

L'ouragon de l'ouest, de Mercredi, s'est dirigé vers la baie de Hudson.

Nouvelle Orléans, 10 Dec 1897

Froid vif à Omaha, il s'étend jusqu'à Palestine, Texas, où la température est de 38 degrés.

Sur les côtes de l'Atlantique, le temps est beau; au centre du pays, le temps est nuageux, avec pluie ou neige.

La température est très variable.

Voici l'annonce du Bureau pour l'après-midi :

Le froid s'étendra au Nord et à l'Ouest de la Louisiane.

Vendredi matin, il y aura probablement de la gelée dans la partie supérieure de la région sucrière.

Températures maximum, jeudi:

Bismark, 4 degrés au dessous de 0; Cairo, 48; Chattanooga, 52; Cincinnati, 50; Corpus Christi, 74; Galveston, 68; Jacksonville, 18; Little Rock, 50; Memphis, 56, Nashville, 54; Nouvelle-Orléans 65; Vicksburg, 72; Washington, 52.

La perte du Pargoud.

Nous avons enfin des nouvelles détaillées de l'étrange naufrage du Pargoud, par quelques membres de l'équipage arrivés en ville.

On sait que ce superbe bâteau faisait le service de transport du coton entre Vicksburg et Port Chalmette, où il venait de déposer une magnifique cargaison de 4,565 balles.

Voici les noms des officiers :

Capitaine, Mike Carbine; commie, Theo. Jobin et Numa Estorges; pilotes, Michael Kelly et Wm Penny; maîtres d'équipage, Dan O'Neil et Ch. Howard; ingénieurs, Mike Smith et J. Knower.

Le Pargoud était parti d'ici dimanche à 6 heures du soir, et était arrivé, lundi matin, à 4 h. de l'après midi, au Landing Carr, à environ 2 milles au-dessous du Landing de la rivière Rouge. Il suivait sa route ordinaire, quand on entendit comme le bruit de la décharge d'une pièce d'artillerie, et le navire éprouva une secousse terrible. Le Capt Carbine aussitôt comprit la grandeur du danger et fit mettre les canots à l'eau.

Le navire se remplit d'eau avec une alarmante rapidité et il alla s'échouer contre un banc de sable. Le capitaine essaya de le faire atteindre la rive; mais en vain. Le courant l'a empêchait. Il alla s'échouer de nouveau sur un bas fond, dans une position parallèle à la rive.

Ce qu'il y a de très certain, c'est qu'il n'a pas dû être heurté par un de ces chicots qui ne sont que trop communs dans cet endroit.

Un grand steamer venait de passer par là et avait suivi exactement la même route quelque temps auparavant. D'ailleurs, un accident de cette nature ne peut expliquer le bruit qui s'est produit et qui ressemblait à une double décharge d'artillerie.

Certains membres de l'équipage attribuent cette catastrophe à la malveillance. Si le navire peut être remis à flot, il y aura certainement une enquête faite par des hommes compétents.

Le Docteur Wm Harnan attaqué de nouveau par son ancien adversaire Jos. Kennedy

A dix heures et demie, hier soir, le voisinage des rues Baronne et Gravier a été mis en émoi par la détonation d'une arme à feu. Le docteur Wm H. Harnan, l'ex secrétaire du Bureau de Santé, attaqué par Jos Kennedy, son ancien adversaire, a tiré un coup de revolver sur lui, mais ne l'a pas atteint. Le docteur a été aussitôt arrêté par les détectives Roche et Woodward qui l'ont conduit au poste du premier precinct.

Au représentant de l'ABEILLE, le docteur a dit qu'il venait de descendre d'un char, lorsqu'il a aperçu Kennedy qui marchait vers lui, d'un air menaçant. Le docteur lui a conseillé de se retirer; mais comme Kennedy s'avançait toujours, le docteur a tiré un coup de revolver dans le but de l'effrayer.

Kennedy est le même individu qui a essayé d'assassiner le docteur Harnan, il y a environ trois ans.

Le docteur se trouvait à la gare de l'Illinois Central, en compagnie de sa femme, lorsque Kennedy, pour un motif imaginaire, s'est précipité sur lui et lui a infligé une pénible blessure à la gorge avec un rasoir.

Kennedy avait été jugé dans la Cour du Juge Baker, mais avait été acquitté, le jury déclarant qu'il était atteint d'aliénation mentale. Il avait été envoyé à l'asile à Jackson, mais, les médecins de cette institution l'ont depuis déclaré guéri.

Arrestation.

A onze heures et demie, hier matin, J. F. Jackson, couleur, domicilié rue Josephine 1910, a été arrêté, à l'angle des rues Ursule et Coliseé, par l'officier de police Geo. Doyle, qui l'a conduit au poste du deuxième precinct. Jackson est accusé d'avoir essayé d'assassiner sa femme.

HOTEL DE VILLE.

LA QUESTION DES WATERWORKS.

Le comité chargé de faire des enquêtes sur les contrats de la ville avec les entrepreneurs de travaux publics, doit se réunir, lundi prochain, pour s'occuper de celui qui a été accordé à la compagnie des waterworks.

La compagnie a-t-elle jusqu'ici rempli les obligations auxqu'elles elle s'était engagée, en signant le contrat? Telle est la question qu'il s'agit de résoudre. Nous croyons savoir que la compagnie aura fort à faire pour satisfaire le comité. Il y a bien des plaintes formulées contre elle, bien des reproches légitimes à lui adresser. Les contribuables qui fournissent les fonds veulent se rendre compte de la façon dont ils sont employés. Il est probable que la discussion sera chaude, lundi prochain.

LE BUDGET.

Quant au budget, il est difficile de l'établir et de déterminer la façon dont seront réglés les différents comptes qui sont présentés à la ville, avant que l'affaire de la Compagnie des immondices ne soit définitivement arrangée. Il faut bien que le comité se rende compte de l'argent dont il pourra disposer, avant d'établir le chiffre de ses dépenses.

SALON DU MAIRE.

M. Marmouget, membre du Conseil de ville, est allé, hier, trouver le maire Flower pour lui demander la permission d'établir aux Abattoirs un gardien privé chargé de veiller sur les viandes destinées aux marchés de la ville. Les bouchers sont souvent victimes de vols qui se commettent aux Abattoirs, par suite de l'absence de surveillance.

Le maire s'est empressé d'accorder la demande, qu'il a trouvée très juste.

M. Flower n'a pas non plus oublié les menaces dont l'école Beauregard a été tout récemment l'objet. Hier, il a recommandé, de nouveau, au chef de la police, de faire bonne garde autour de l'édifice. Le danger n'est peut-être pas sérieux; mais on ne saurait, par le temps, qui court, prendre assez de précautions contre les malfaiteurs.

Ce soir, aura lieu le meeting du Comité d'Ordre Public.

PERMIS POUR BATIR.

A Mme Belle Taylor, un cottage, rue Walnut, sur le terrain borné par les rues Market, Elizabeth, et le Parc Audubon — 3,000.

A Mme J. Lowestein, un double cottage, rue Terpsichore, sur le terrain borné par les rues Carondelet, Baronne et Melpomène — $1,650.

A J. M. Salvant, réparation à un cottage, rue Royale, sur un terrain borné par les rues Montégut, Clouet et Dauphine — $500.

COMITÉ DES RUES ET DÉBARCADÈRES

Ce comité s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. Clark.

Présents, MM. Leahy, Pfister Pedersen, Crimen, Guillaud.

L'ordonnance Eike relative au pavage des trottoirs de la rue Orléans, de Roman à Broad a été adoptée.

Approuvée également, la résolution de M. Pederson, en vue d'établir une ligne de chemin de fer électrique, rue Bienville.

L'ordonnance Kohnke, pour le pavage de la rue Baronne, de l'avenue Howard à la rue Huitième—approuvée.

La pétition de la compagnie de chemin de fer Grande Ile, demandant à établir une voie provisoire sur sa propriété, a été référée et sera l'objet d'une enquête

Référée à la commission des travaux publics, l'ordonnance Pfister, requérant le commissaire de forcer la compagnie de chemin de fer Crescent City à réparer la rue Magasins, de l'avenue Henry Clay à Broadway.

A propos d'une communication faite par les autorités de Waveland, Miss., le surintendant Marshall, du Louisville et Nashville, a demandé que tout ce qui concernait cette ligne, fût mis à part pour être discuté et réglé en bloc. Le comité tiendra une réunion spéciale, dans ce but, le 7 janvier.

Renvoyée, la pétition des propriétaires de la rue Dryades demandant le pavage de cette rue jusqu'à Magnolia.

Référée, au Commissaire des travaux publics, la résolution Anderson en vue d'employer les prisonniers de la geole de police et de la prison de paroisse au pavage de la rue Louise

Rejetée, la pétition de H Dudley Coleman demandant le libre emploi des trottoirs autour de sa propriété, entre Magnolia, Willow, Clara et Erato.

Approuvée, l'ordonnance accordant à la Compagnie H. Alexander le privilège de construire une voie double rue Water, entre Julie et Notre Dame.

Rapport défavorable sur la pétition de marchands, demandant l'établissement d'une voie, devant traverser les rues Lafayette, Notre Dame, Julia et Girod.

M. Leahy a fait remarquer qu'une pareille voie ferrée obstruerait ces rues à certains moments de la journée.

Après une longue discussion, le comité a renvoyé au troisième mercredi de janvier, le réglement du compromis entre la ville et la compagnie du Texas Pacific

Le compromis sera probablement inutile, attendu que le comité des rues, et débarcadères doit tracer un plan pour l'établissement d'un chemin de fer de ceinture.

Funérailles de M. Oteri.

Hier, vers trois heures et demie, ont eu lieu les funérailles de M. Oteri. Cette triste cérémonie avait attiré une foule de commerçants notables et d'hommes d'affaires qui l'aimaient et l'estimaient. C'était un homme d'initiative. On lui doit en grande partie l'immense commerce de fruits qui se fait à l'heure qu'il est, entre l'Amérique Centrale et la Nouvelle-Orléans, et qui a fait connaître au loin le nom d'Oteri; cette maison a une véritable flottille à son service.

Il était jeune encore—52 ans à peine. Il emporte dans la tombe bien des regrets.

Il appartenait au corps des Gardes Continentaux, qui se sont fait un devoir de conduire ses restes à leur dernière demeure.

Grièvement blessé.

Hier après-midi, à quatre heures, Robert Reynolds, a été grièvement blessé à la tête par son compagnon Harvey Cassidy.

Les deux hommes travaillaient à l'angle de la rue Canal et de l'avenue Carrollton, lorsque Cassidy l'a accidentellement frappé avec une hache. Transporté à l'hôpital, les étudiants ont constaté que son crâne avait été fracturé. Reynolds demeure rue Quatrième 729.

Morte à l'hôpital.

Mlle Julia Hussey, la jeune fille qui a attenté à ses jours, mercredi matin, en se coupant la gorge, en sa demeure, rue du Canal, 1509, est morte, hier soir, à l'hôpital, des suites de sa blessure. Le corps a été transporté à la demeure des parents.

NOUVELLES A LA MAIN

Vols.—Mercredi matin, vers onze heures et demie, un voleur, en escaladant une fenêtre, s'est introduit dans la demeure de Mme N. C. D. Thompson, rue Prytanée, et a fait siens des bijoux évalués à $30.

—L'avant-dernière nuit, des voleurs, en escaladant une barrière, ont pénétré dans la demeure de Mme P. Fabian, rue Domaine 3337, et en ont emporté des objets évalués à $46. Les voleurs se sont ensuite introduits dans la maison voisine occupée par M. J. Gaurien et ont enlevé divers objets.

La demeure de M H. C Thomson, rue Baronne 2929, a été visitée, l'avant dernière nuit, par un voleur qui en a emporté divers objets.

Blessure. — Hier, un peu avant midi, Homer Bennet, un ouvrier, réparait la toiture d'un hangar de la Texas and Pacific Co., à l'angle des rues Thalie et Water, s'est brûlé la main droite avec du goudron en fusion. Il a reçu les soins des étudiants en médecine.

A l'hôpital.—Bloch Mellinder, un jeune nègre est arrivé, hier soir, à la Nouvelle-Orléans, pour se faire soigner à l'hôpital. En essayant de sauter sur un char à marchandises de la Louisville et Nashville Co., près de Scranton, Miss., il est tombé et a été grièvement blessé.

Morsure—Eddie Alley, un enfant, de trois ans, était assis, hier après-midi, en face de la demeure de ses parents, lorsqu'il a été attaqué par un énorme chien qui l'a mordu au visage. L'animal a été tué par un agent de police, et l'enfant a reçu des soins dans la pharmacie de M. Capdau.

Incendie—A sept heures et demie, hier soir, un incendie, causé par l'explosion d'une lampe à gasoline, a éclaté dans la demeure de Mme M J. Lynch, rue Henry Clay, 2223. Les dommages ont été insignifiants.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'INTÉRET D'UNE RAISON SOCIALE.

E. B Williams vs H. F. Lewis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,787.—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre le plaignant et en faveur des défendants sur leur demande en reconvention à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de E. B. Williams dans et à la maison de commerce de E. B Williams et Cie

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

17 déc—17 22 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Deuxième District connu comme Nos 2425 et 2427 rue St-Pierre,

Entre les rues Rocheblave et Tonti.

Albert Guilbault vs Mme C. A. Philippi

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier, 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le second District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St. Pierre, Rocheblave et Tonti. Ledit lot est désigné par le numéro quatorze et mesure trente pieds de face à la rue St-Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces trois lignes et demie entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Felix J. Dreyfous, avocat du plaignant

17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Connue comme les Nos 2415 et 2417 rue Bienville, entre les rues Rocheblave et Tonti.

Southwestern Building & Loan Association vs Eleonora Gregory.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Tonti, désignés comme lots Nos 5 et 6 sur un plan annexé, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 12 décembre 1874; les dits deux lots se joignent et mesurent conformément au dit plan chacun vingt-quatre pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Bienville sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll,
Avocats pour les Plaignants.

17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

VENTES PAR LE CONSTABLE

Elias Arons, Lee S. Harrison, Subrogé, vs George Ulm.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,689—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 725 Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 27ème jour de décembre 1897, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur dans et à l'affaire No 52,471 intitulée George Ulm vs George S. Harrison, Deuxième No du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré au mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

17 déc—17 24 31

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE.

Matinées, Mercredi et Samedi, à 1 heure

Production originelle du joyau musical

"THE GEISHA"

Du Théâtre de Daly.

NEW YORK -- LONDRES

Présenté par une troupe intelligente et renommée depuis de longues années comme des célébrités d'Opéra Comique.

La semaine prochaine—GEORGIA MINSTRELS.

12 déc—6f

Théâtre St-Charles.

Ce soir et toute la semaine.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à midi.

Lewis Morrison

Présentera

Dimanche et Samedi soirs et Samedi Matinée

FAUST,

Lundi, Mardi, Mercredi Jeudi et Vendredi soirs, Mardi et Jeudi Matinées,

Le Maître de Cérémonies.

La semaine prochaine—De WOLF HOPPER

3 déc—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir, Matinées mercredi et samedi,

OTIS SKINNER,

JOSEPH BUCKLEY, Gérant,

M. Skinner aura l'honneur de présenter sa nouvelle et romantique comédie

PRINCE RUDOLPH,

Supporté par

Maud Durbin et Frederick Mosley,

Et un forte troupe de vingt artistes.

Dimanche, 19 déc—MISS FRANCIS, OF YALE. 12 déc—6f

CRESCENT CITY JOCKEY :-: CLUB!

Réunion d'Hiver.

Commençant le 4 décembre 1897, et continuant plus de

=100 JOURS.=

Cinq Courses journellement.

PLUIE OU BEAUTEMPS.

C. S. BUSH, Gérant.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge Président.

Les courses commencent à 2 heures P. M. Entrée comprenant le Grand Stand, 50 sous.

1 déc—4m 3s4m

Courses! Courses! Courses!

LA ROUTE LA PLUS COURTE POUR LE FAIR GROUNDS

PRENEZ LES CHARS DE LA RUE BROAD OU DU BAYOU ST JEAN,

A LA STATUE DE CLAY,

RUE DU CANAL

7 déc—1m 3fp sem

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Resetta Gravel Paving and Improvement Company vs James Mullaley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 51,637 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le lot No 677 borné par l'avenue Hagan, et les rues Reador, Commune et Gravier, mesurant cent vingt pieds de face à l'avenue Hagan sur trente et un pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur et désigné sur les rôles d'assessment de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No dix-sept

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. E. Mois, Avocat pour les plaignants.

17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

E. G. Rebentisch, David Robertson, Subrogee, vs Robert Brenson.

TROISIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans No 7,279—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessy juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI 28 décembre 1897, à 11 heures à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, (5me District), la propriété ci après décrite, à savoir.

Tout les droits, titre et intérêt de Robert Brenson, défendeur, dans et à un certain jugement rendu par l'Hon George H. Théard, Juge de la Cour Civile de District Division E le troisième jour de décembre 1897, et signé le huitième jour de décembre 1897, en faveur de Robert Brenson, plaignant et contre E. G. Rebentisch, défendeur pour la somme de dix-neuf ($19,60) dollars et soixante cents et tous les frais.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY.
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nile-Orléans. 17 déc—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Vaste Propriété de Résidencee de Valeur du Sixième District.

Connue comme No 154 de l'Avenue Henry Clay, encoignure Benjamin,

Un bloc de l'Avenue St-Charles, près du Parc Audubon,

Quartier Aristocratique.

A. J. Cahill vs Chas S. Childress.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 67 (Burtheville) borné par les avenues Henry Clay et St-Charles, et les rues Benjamin et Claiborne, désignés par les Nos 14, 15, 16, et mesurent chacun, en mesure américaine, trente-et-un pieds six pouces de face à l'avenue Henry Clay sur cent seize pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Benjamin, le tout d'après croquis de John F. Brown, député voyer de la ville, fait le 19 mars 1884 et annexé à un acte passé pardevant feu James Fahey, notaire public, le 18e jour de novembre 1886.

Saisi dans